

# **RDV DE L'ERDRE**

31<sup>ème</sup> édition du festival  
Du 31 août au 3 septembre 2017

Dossier de candidature aux villages à quai

**ENTREPRISES - COMMERCANTS**

.....  
(Nom de la structure à inscrire ci-dessus)

Date limite du dépôt des candidatures  
19 mai 2017

Dossier complet à faire parvenir à

Association culturelle de l'été - Villages  
27, rue de Strasbourg  
44 000 Nantes

## Fiche d'identité de l'entreprise

---

Nom juridique : .....

Nom commercial si différent : .....

Date de création : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : .....Téléphone portable : .....

E-mail : .....

Nombre de salariés : ..... Date de création : .....

Forme juridique : .....

Nom du représentant légal : .....

**Personne en charge du dossier au sein de l'entreprise :**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone fixe\* : .....Téléphone portable\* : .....

Email : .....

**Personne qui sera responsable du stand et présente tous les jours lors du festival :**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone portable : ..... Email : .....

\* si différents

RESTAURATIONS ET BOISSONS PROPOSEES (TTC)			
---	--	--	--

MENUS, PLATS ...	PRIX	BOISSONS*	PRIX
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€

\* Toute vente d'alcool fort (punch, etc.) se fera sur autorisation de l'organisation. La vente sera obligatoirement accompagnée d'un repas et être incluse dans un menu. Toute boisson contenant de l'alcool fort ne peut être vendue seule et donc aucun prix à l'unité ne peut être affiché.

1. Avez-vous déjà participé à des manifestations de type festival, lesquelles et quand ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2. Avez-vous déjà participé au festival Les Rendez-vous de l'Erdre ?

Oui

Non (Dans ce cas, passez à la question 3)

Si oui, quelle(s) année(s)? .....

Présentez le stand que vous avez tenu lors des éditions antérieures du festival Les Rendez-vous de l'Erdre.

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous répondu aux questionnaires de bilan qui vous a été adressé à la fin du festival ?

Si non vous devez **OBLIGATOIREMENT** le télécharger sur le site du festival, le remplir et le joindre à votre dossier, pour que votre candidature soit recevable.

.....

3. Décrivez le stand que vous souhaitez proposer au public

*(Pour information, les stands proposés font 3x3 mètres, la scénographie extérieure est imposée et l'animation musicale interdite.)*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4. Remarques et observations éventuelles concernant l'aspect pratique et technique de votre stand.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

---

## ENGAGEMENT DE VOTRE STRUCTURE ENVERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### PREAMBULE

L'association culturelle de l'été a pour objet d'organiser, de gérer et d'accompagner des projets contribuant au développement culturel et touristique du territoire de Nantes, de sa métropole, du département et de la région.

Elle organise deux événements culturels d'envergures : le festival Aux Heures d'été et le festival Les Rendez-vous de l'Erdre. Ces événements sont fréquentés par près de 200 000 festivaliers. De part leurs dimensions et leurs fréquentations, ils ont un impact sur l'environnement et laissent une empreinte écologique chaque année.

Ainsi, pour limiter et diminuer celle-ci, l'association s'inscrit dans une démarche de type éco-festival. L'association poursuit son engagement envers le développement durable sur les différents villages avec une association partenaire **AREMACS** (**A**ssociation pour le **R**ecyclage lors des **M**anifestations **C**ulturelles et **S**portives), l'objectif étant de garantir et d'inciter au respect de l'environnement (tri des déchets, limitation des emballages, produits locaux et biologiques ...). Pour les gobelets consignés réutilisables, **AREMACS** est associée avec **ESPRIT PLANETE** qui en assure la gestion.

Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons que les exposants qui participent à la manifestation s'engagent à mettre en œuvre des actions pour limiter l'empreinte écologique. Par ailleurs, une partie de votre participation financière est versée à l'association AREMACS.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons évaluer, avec vous, votre participation individuelle à ces objectifs.

Dans le tableau ci-joint, nous vous prions de :

- Cocher la ou les actions que vous mèneriez sur le festival,
- Préciser dans « détails » ces actions,
- Exprimer vos remarques.

L'évaluation de votre participation, sera un des critères de sélection de votre candidature.

### MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES ACTIONS

L'association culturelle de l'été, accompagnée de l'association AREMACS, essaiera dans la mesure du possible de vous accompagner dans la réalisation de cette démarche par un suivi collectif des actions dans lesquelles vous vous serez inscrit.

Objectifs et actions menées	Oui / Non	Détails de votre action	Remarques / souhaits d'information pour améliorer vos actions
<b>Objectif 1 : Economiser les ressources :</b>			
Action 1 : Utilisation d'équipements peu consommateurs d'énergie et modération de votre consommation .			
Action 2 : Utilisation de produits éco labellisés (serviettes, vaisselles, produits d'entretien...).			
Action 3 : Utilisation de produits issus de l'agriculture biologique.			
Action 4 : Utilisation de produits locaux et de saison.			
<b>Objectif 2 : Réduire et gérer les déchets</b>			
Action 5 : Maintien de votre stand et des tables du public propres pendant et à l'issue du festival.			
Action 6 : Tri des déchets selon les consignes.			
Action 7 : Limitation de la vaisselle plastique jetable, du plastique et de l'aluminium des emballages individuels et superflus.			
Action 8 : Service des clients avec de la vaisselle réutilisable.			
<b>Objectif 3 : Informer et sensibiliser le public à votre démarche</b>			
Action 9 : Sensibiliser le public à votre démarche (Informations, plaquettes...).			

Nom de la structure :

Nom, prénom de la personne référent :

Signature :

Date :

## FICHE TECHNIQUE

### ✓ Le Stand

Le festival vous fournit un stand de 3 mètre par 3 mètre baché blanc. Il est accompagné de mobilier (tables et chaises) et d'un projecteur plafonnier simple.

L'habillage extérieur du stand est interdit pour des raisons d'harmonie du village. L'intérieur du stand peut être personnalisé.

### ✓ Remarques

1. **Le gaz est interdit** sur le site (sécurité et mesures Vigipirate), sauf en cas de dérogation accordé au cas par cas par l'organisation.
2. Il est possible d'installer **un camion frigorifique**. En raison du nombre de places limitées nous ne pourrons répondre à toutes les demandes : nous le ferons en fonction de la date d'arrivée de votre dossier.  
Par ailleurs, les coûts d'installation électrique étant élevés, ainsi que la location des camions frigorifiques, nous vous incitons fortement à vous regrouper avec d'autres structures quant à la location d'un camion. Nous pourrons vous y aider en assurant la coordination entre les exposants qui souhaitent se regrouper.

**Nous ne fournissons pas les câbles d'alimentation des camions.** Nous vous communiquerons la longueur et la section nécessaire à l'alimentation normalisée de votre camion.

La puissance maximale du camion frigorifique est de **3 kw**.

### ✓ Alimentation électrique

La **puissance totale maximale** autorisée de l'alimentation électrique fournie est de **3,5 kw** par stand.

*Si vos besoins sont supérieurs nous tenterons d'y répondre dans la mesure des possibilités techniques et en fonction des contraintes de sécurité.*

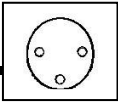
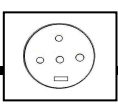
Le festival ne prête aucun matériel électrique (rallonges, multiprises...).

Pensez à vous en munir et veillez à leur homologation, et respecter nos consignes :



Il est **INDISPENSABLE** pour nous d'avoir une liste précise et détaillée des appareils électriques que vous souhaitez utiliser sur le stand. Tout dossier où ne figureront pas ces informations ne sera pas pris en compte.



		A	B			A x B
Liste des appareils utilisés	Type	Nombre d'appareils	Puissance électrique consommée par appareil (en Watt) (*)	Monophasé (3 fils) 	Triphasé (5 fils) 	Puissance Totale (Watt)
<b>Cuisson</b>	Four micro-ondes					
	Four électrique					
	Crêpière électrique					
	Plaques chauffantes					
	Plaques à snacker					
	Plancha					
	Grill (préciser type)					
	Bain-marie					
	Autocuiseur (préciser type)					
	Friteuse					
<b>Eclairage</b>	..... ..... .....					
<b>Réfrigération</b>	Réfrigérateur					
	Congélateur					
	Vitrine réfrigérée					
	Chambre froide					
	Camion frigorifique (**)					
<b>Boisson</b>	Tireuse pression					
	Cafetière					
	Percolateur					
	Bouilloire					
<b>Autres</b>						
<b>PUISSANCE TOTALE en Watt:</b>						

(\*) Chaque appareil électrique est équipé d'une plaque signalétique située à l'arrière ou sous l'appareil donnant tous les renseignements nécessaires.

(\*\*) **Je suis intéressé par le partage d'un camion frigorifique :**  
 Oui     Non

## Règlement et formalités d'inscription

---

### PARTICIPATION AUX FRAIS d'ORGANISATION

**860 € HT SOIT 1.032 € TTC**

Pour que votre inscription soit valable, vous devez nous fournir impérativement d'ici au 19 mai 2017

A - La fiche d'inscription **dûment complétée**.

B - Le **règlement par chèque de 1.032 euros** correspondant à votre stand à l'ordre de l' « **Association Culturelle de l'Été** » (le chèque sera encaissé après le festival).

C - Nous proposons également de **fournir un plancher à votre charge : 120€ TTC les 9m2**

D - **Tout chèque devra être émis à partir du compte de l'entreprise et non sur un compte personnel.**

E - **Un chèque de garantie de 650 € (ordre identique) qui servira de caution en cas de dégradation du matériel et de pénalité si nécessaire pour non respect des règles de bon fonctionnement.**

F - Une **attestation d'assurance responsabilité civile** pour l'exercice de vos activités professionnelles (la souscription d'une assurance particulière est obligatoire) et tout particulièrement votre activité sur le village.

G - Une **photocopie de votre immatriculation** dans le Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce.

Si votre candidature n'est pas retenue, vos chèques de participation aux frais et de garantie vous seront retournés.



**Votre demande ne pourra être retenue que sur réception de ce formulaire dûment complété et accompagné des règlements et documents détaillés ci-dessus. Aussi, la sélection se fera en fonction des contraintes techniques, de sécurité, de capacités d'accueil sur le site, de votre engagement sur le développement durable et sur la qualité des produits.**

Pour tout renseignement concernant le village.

Contactez la responsable Village à partir du 20 avril 2017

Tél : 02.51.82.38.03

E-mail : [village@ace-nantes.fr](mailto:village@ace-nantes.fr)

**Les réponses aux candidatures seront envoyées par courrier à partir du 20 juin 2017.**